terre d'agglo

#10
NOVEMBRE 2023

ZOOM SUR...

La Maison de l'Habitat

Toutes les clés pour
bien vous loger !

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE SAINT-OMER

SPORT
EVASION
gymnova

Plus de 5 000 personnes à la Fête du Sport !

Rendez-vous incontournable des habitants et des clubs sportifs du territoire, la Fête du Sport s'est déroulée les 2 et 3 septembre, à Sceneo, à Longuenesse.

Cette année, une soixantaine d'associations sportives du territoire étaient présentes pour faire découvrir une quarantaine de disciplines. Les nouveautés de cette édition : du elgo power qui mêle le fitness et la danse, ou encore du body attack, un mélange qui associe plusieurs sports (cardio, endurance et musculation). Ce rendez-vous annuel, qui a lieu avant la rentrée des classes, est également l'occasion pour les futurs athlètes de demain, de s'initier à de nombreuses disciplines sportives.

infospratiques

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER
est ouverte du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

2, rue Albert Camus,
CS 20 079 / 62968 Longuenesse
03 74 18 20 00 / contact@ca-pso.fr

SERVICES AU QUOTIDIEN

↘ Collecte des déchets ménagers
Un signalement ou une demande à faire ?
www.ca-pso.fr/services/déchets
0 800 676 053 Service & appel gratuits

MAISONS DE LA CAPSO

↘ Fauquembergues, Énerlya
30, avenue Roland Huguet
03 74 18 20 03

↘ Thérouanne, Maison de la Morinie
6, place de la Morinie, Thérouanne
03 74 18 20 04

↘ Eperlecques, Espace France Services
5, la Place
03 74 18 23 51

↘ Saint-Omer, Mairie de Saint-Omer
16, rue Saint-Sépulcre
03 21 98 40 88

↘ Aire-sur-la-Lys, Pôle Saint-Jean-Baptiste
33, rue de Saint-Omer
03 21 39 18 97

RETROUVEZ L'OFFRE COMPLÈTE DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE LA CAPSO :
geo.ca-pso.fr

ARQUES | AIRE-SUR-LA-LYS | AUDINCTHUN | AVROULT | BAYENGHEM-LEZ-EPERLECQUES | BEAUMETZ-LÈS-AIRE | BELLINGHEM | BLENDECQUES | BOMY | CAMPAGNE-LEZ-WARDRECQUES | CLAIRMARAIS | COYECQUES | DELETTES | DENNEBROEUCQ | ECQUES | ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE | EPERLECQUES | ERNY-SAINT-JULIEN | FAUQUEMBERGUES | FEBVIN-PALFART | FLÉCHIN | HALLINES | HELFAUT | HEURINGHEM | HOULLE | LAIRES | LONGUENESSE | MAMETZ | MENTQUE-NORTBECOURT | MERCK-SAINT-LIÉVIN | MORINGHEM | MOULLE | NORDAUSQUES | NORT-LEULINGHEM | QUIESTÈDE | RACQUINGHEM | RECLINGHEM | RENTY | ROQUETOIRE | SAINT-AUGUSTIN | SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM | SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM | SAINT-OMER | SALPERWICK | SERQUES | THÉROUANNE | THIEMBRONNE | TILQUES | TOURNEHEM-SUR-LA-HEM | WARDRECQUES | WITTES | WIZERNES | ZOUAFQUES

06

LE FIL DE L'ACTU

Culture
Une navette documentaire circule gratuitement entre les 30 bibliothèques du réseau

Tourisme
Dernière étape pour le port de plaisance à Aire-sur-la-Lys

11

DÉCRYPTAGE

Création de carte d'identité et passeport

19

J'AGIS MAINTENANT

Des pratiques éco-responsables pour mieux trier les déchets à l'école

20

TALENTS D'ICI

En Barque Marco, une application GPS pour se repérer dans le marais

Retrouvez toutes nos vidéos sur www.ca-pso.fr

22

AGENDA : EXPOSITIONS, CONCERTS, SPECTACLES...

terred'agglo #10 Novembre 2023

Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer
2, rue Albert Camus I 62968 Longuenesse I 03 74 18 20 00

Directeur de la publication : Joël Duquenoy
Rédactrice en chef : Claire Miersman
Rédaction : Louise Beaumont, Florian Duponchelle
Conception graphique et mise en page : Louise Beaumont, Florian Duponchelle
Remerciement : Alain Massez
Photos : © CAPSO sauf mentions contraires
Impression : Nord Imprim, 59114 Steenvoorde
Tirage : 48 000 exemplaires
ISSN : 2779-0746

CITEO

Contacter la rédaction : communication@ca-pso.fr

+ d'infos sur le site : www.ca-pso.fr

Rejoignez notre page Facebook : @AggloCAPSO

Suivez-nous sur Twitter : @AggloCAPSO

Partagez vos photos sur l'Instagram de l'agglo : AggloCAPSO

Toutes les clés pour bien vous loger

À l'heure de la rédaction du magazine, nous subissons de plein fouet les inondations qui touchent notre agglomération.

Les élus de la CAPSO vous expriment leur entier soutien en ces moments de pansement des plaies et de reconstruction. Notre territoire est résilient et saura se relever d'un tel cataclysme. La solidarité de tous démontre une nouvelle fois notre capacité à affronter les situations les plus complexes.

Nous ne sommes pas encore à l'heure des bilans. C'est pourquoi nous reviendrons bientôt vers vous, dans un numéro spécial, pour faire un état des lieux des différentes actions menées par la CAPSO et ses partenaires pour aider les sinistrés et lutter contre les inondations.

L'actualité, c'est aussi la création de la Maison de l'habitat, anciennement GUIH. Porte d'entrée des particuliers et des professionnels pour toutes les questions liées au logement, la Maison de l'habitat vous apporte toutes les solutions pour rénover votre bien et pour bien vous loger.

À l'approche des fêtes et en ces temps compliqués, je ne formulerai qu'un seul vœu, celui de retrouver la sérénité dans les foyers.

Joël Duquenoy
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

LE FIL DE L'ACTU

LA CAPSO LANCE SON NOUVEAU SITE WEB ÉCO-RESPONSABLE

Après 5 ans de bons et loyaux services pour les internautes et les habitants de l'agglomération, une réflexion collective «élus/agents» a été menée pour définir les nouvelles fonctionnalités qui pourraient être apportées aux utilisateurs. Un aspect important pris en compte dans la conception du site est l'éco-responsabilité pour réduire au maximum l'impact environnemental. De nombreuses options permettront de rendre le site internet plus vert et notamment plus accessible aux utilisateurs porteurs de handicap. Cette nouvelle version est également portée sur les démarches et services qu'offre la collectivité aux usagers.

Rendez-vous sur www.ca-pso.fr pour le découvrir !

NOUVELLE PUBLICATION : PARCOURS « ÉPERLECQUES, DU GANSPETTE À BLEUE MAISON »

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, L'Agence d'urbanisme et de développement Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure a réalisé une nouvelle publication en partenariat avec la commune d'Eperlecques. Ce parcours vous fera découvrir l'histoire d'Eperlecques à travers les quartiers de Bleue Maison et du Ganspette. Depuis la chapelle du Ganspette jusqu'au blockhaus en passant par les châteaux et la forêt...

↘ *Disponible gratuitement au Pavillon préfigurateur de la Maison du Patrimoine à Saint-Omer (Place du 8 mai 1945), à la Maison de l'Archéologie à Thérouanne, Place de la Morinie, à l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer et en Mairie d'Eperlecques.*

////////////// CULTURE

Une navette documentaire circule gratuitement entre les 30 bibliothèques

Depuis le 30 septembre, les habitants peuvent réserver des documents en provenance de toutes les bibliothèques de la CAPSO et les récupérer dans la bibliothèque de leur choix.

Après la carte unique et gratuite pour les habitants de la CAPSO qui permet d'emprunter dans les 30 bibliothèques du réseau, un nouveau pas est franchi avec la mise en place d'une navette documentaire. *"Lors de l'enquête publique menée l'année dernière sur les bibliothèques du réseau, une attente partagée a été remontée par les usagers et non usagers : celle de la circulation des documents*", explique le Président de la CAPSO, lors de l'inauguration du dispositif. La signature du Contrat Territoire-Lecture, en mai dernier, entre la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Conseil Départemental du Pas-de-Calais et la CAPSO, clôturant plusieurs mois d'études pour mieux accompagner les enjeux de lecture publique, était aussi l'occasion de lancer ce nouveau service. Le but ? Garantir un accès identique pour tous les habitants de la CAPSO à l'ensemble des documents du réseau des bibliothèques.

Plus de 370 000 documents à moins de 15 minutes de chez vous

Côté logistique, ce sont les services de La Poste qui s'occupent des livraisons, dans le cadre d'un contrat passé avec la CAPSO. Une fois par semaine, la Poste fait la tournée des bibliothèques pour récupérer et déposer les documents. Après un premier mois de mise en place, le dispositif démarre sur les chapeaux de roues avec des bannettes déjà bien remplies et plus de 1 000 documents qui ont transité entre toutes les bibliothèques du réseau ! Des livres, mais aussi des CD, des DVD, des périodiques, soit plus de 300 000 documents qu'il est désormais possible d'emprunter dans les bibliothèques du réseau.

COMMENT ÇA MARCHE ?

↘ **Réservez jusqu'à 3 documents en ligne ou dans n'importe quelle bibliothèque**

↘ **Récupérez ou rendez vos documents dans la bibliothèque de votre choix*.**

↘ **Vous êtes averti dès que vos réservations arrivent**

* Aucun document ne circule entre les bibliothèques de Saint-Omer, Arques, Longuenesse et Saint-Martin-lez-Tatinghem.

En savoir plus

↘ *www.bibliotheque-agglo-stomer.fr*
03 74 18 21 00 | contact.bibagglo@ca-pso.fr

TOURISME

DERNIÈRE ÉTAPE POUR LE PORT DE PLAISANCE À AIRE-SUR-LA-LYS

Les travaux d'aménagement s'achèvent et laissent place à un bel équipement, qui profitera aux plaisanciers, mais aussi aux randonneurs et cyclistes des alentours.

Situé rue du fort Gassion, autour du bassin des quatre faces et au carrefour de plusieurs canaux, l'emplacement est idéal pour surfer sur le tourisme fluvial. Bateaux, vedettes hollandaises, barques ou pénichettes, le port est capable d'accueillir une quarantaine de plaisanciers, qui peuvent faire escale ou s'amarrer sur place et en faire leur port d'attache.

Pour faciliter la navigation des bateaux, le bras de la Lys a été curé. Des pontons

fixes et flottants, ainsi qu'une rampe de mise à l'eau, ont été installés. Les plaisanciers pourront également profiter des bornes de distribution de l'électricité, de l'eau potable mais également de rejet des eaux usées et de fonds de cale, accessibles sur place.

Le port est géré depuis une capitainerie dont le bâtiment a fait l'objet d'une rénovation. On y trouve des sanitaires pour permettre aux plaisanciers de se doucher ainsi qu'un espace d'accueil, entièrement vitré. Ce dernier est aménagé en un lieu convivial avec espace bar et petite restauration pour l'accueil du public. Des animations seront proposées durant la période estivale. Des salles sont également prévues pour l'accueil de groupes ou l'organisation de séminaires.

Le site profitera au plaisanciers, mais également aux cyclistes qui circulent sur l'Eurovéloroute numéro 5, le long de la Lys.

La gestion de l'équipement est confiée à la Société Publique Local "tourisme en Pays de Saint-Omer" et la mise en service du site interviendra progressivement dès l'automne 2023. Le coût du projet s'élève à 5 300 000 € HT.

ÉCONOMIE

CRÉATION D'ENTREPRISE

UN ENVOL RÉUSSI POUR PRESTA LABO

On les avait interviewés lorqu'ils étaient hébergés à la Pépinière d'entreprises de la CAPSO (PEPSO). Depuis septembre dernier, ils ont pris leur envol et se sont installés dans un nouveau bâtiment, situé dans la zone d'activités de Saint-Martin-lez-Tatinghem.

Tout démarre en 2019, lorsque Yohann Aubé et Yannick Bourgain s'installent à la PEPSO. "*Ces quatre ans passés à la pépinière nous ont permis de structurer la société et d'avoir un réseau de partenaires solides. La création de ce bâtiment, c'est un peu l'aboutissement".* Spécialisé dans l'installation de laboratoires, Presta Labo propose du clé en main : l'agencement et l'équipement de laboratoires dans les entreprises, la métrologie (le contrôle du matériel) et également la vente de matériel. Une formule efficace au vu du carnet de commandes qui s'étale désormais sur plusieurs mois. "*On a généré une certaine notoriété et c'était notre pari. Presta Labo est devenu l'incontournable des Hauts-de-France.* La Goudale, Roquette, Arc France... l'entreprise compte désormais de nombreuses références. Un essor impressionnant pour la jeune entreprise, qui profite aussi d'un marché très vaste. "*On parle beaucoup d'économie d'énergie, d'environnement. L'analyse environnementale, c'est vraiment l'un de nos domaines forts et c'est en pleine expansion."* Depuis juin 2022, les deux dirigeants ont également créé *Presta Lab*, un *"copier-coller"* de Presta Labo, situé du côté de Strasbourg. "*On est devenu un « mini groupe ». Une apprentie nous a rejoints ici pour travailler à distance".*

> *"C'était notre pari, Presta Labo est devenu l'incontournable des Hauts-de-France"*

Dans les nouveaux locaux, l'accent a été mis sur le bien-être des salariés, avec une douche à disposition, une cuisine équipée... et des cellules à louer. "*On a voulu reproduire un peu « l'esprit pépinière ». L'idée c'était aussi que les employés ne se retrouvent pas seuls, comme on est souvent sur la route."* Avis aux intéressés, il reste un bureau disponible à la location !

En savoir plus

↘ **Presta Labo**
276 rue des coquelicots
62500 Saint-Martin-Lez-Tatinghem
03 91 93 19 67

ATTRACTIVITÉ

L'aide à la rénovation des vitrines commerciales

Depuis 2017, 65 commercants et artisans ont bénéficié de ce dispositif.

Inscrite à la charte d'urbanisme commerciale de la CAPSO, l'aide à la rénovation des vitrines commerciales vise à soutenir le commerce de proximité et à contribuer à l'attractivité des villes et villages de l'Agglomération. Une aide directe peut ainsi être allouée à un commerçant ou artisan qui entreprend une rénovation de sa façade ou vitrine. L'agglomération intervient, aux côtés de la commune, sur les travaux de rénovation à hauteur de 40 % du montant total HT* et plafonnés à 4 000€. En contrepartie, le commercant s'engage dans un label Qualité Commerce ou Qualité Tourisme, valorisant ainsi la qualité de l'accueil et de services des commerces. Depuis 2017, 110 000 € d'aides ont ainsi été alloués par la CAPSO et 78 000 € par les communes.

En savoir plus

↘ **Maison du Développement Économique**
16 Place Victor Hugo, 62500 Saint-Omer
03 74 18 22 00

LE FIL DE L'ACTU

ENVIRONNEMENT

L'opération "Plantons le décor" est de retour !

Vous souhaitez créer une haie champêtre, un verger ou encore semer des graines potagères ? Avec l'opération "Plantons le Décor", la CAPSO et le Parc Naturel régional des Caps et Marais d'Opale vous proposent de planter des arbres et des arbustes adaptés à vos besoins et pour un coût raisonnable.

« Plantons le décor » est une opération de commande groupée d'arbres, d'arbustes d'essences locales et de fruitiers régionaux. Cette initiative permet à tous les habitants de commander des variétés locales issues des pépiniéristes de la région, et de contribuer à la préservation du patrimoine végétal.
Les essences, parfois anciennes, sont adaptées au terroir de la région et recommandées par le Centre régional de ressources génétiques des Hauts-de-France.

Où commander ?

↘ Les commandes se font en ligne : **www.plantonsledecor.fr**
Ou via la brochure, disponible dans les mairies des communes de la CAPSO
• Date limite de commande :
10/11 (pour une livraison le 09/12 à La Maison du Marais, à Saint-Martin-Lez-Tatinghem, de 14h30 à 16h30)
19/01/24 (pour une livraison le 10/02/24 place de la salle des fêtes, à Fauquembergues, de 15h à 17h)

PROGRAMME D'ANIMATIONS

10/02 La taille de formation
Eperlecques de 9h30 à 11h30
La taille de formation est un type de taille visant à conduire des arbres et arbustes selon un schéma déterminé : haute-tige, basse-tige, palmette, espalier...
Assister à une démonstration menée par un expert du Parc.

reporté / date à venir le plessage ou l'art de tresser les haies
Arques, de 9h à 16h
Venez vous initier à une très ancienne technique d'entretien, de conduite et de gestion des haies vives : le plessage de haies, pour former une clôture végétale vivante. Animation organisée dans le cadre de l'opération Plantons le décor.

Sur réservation : 03 21 87 90 90 ou via info@parc-opale.fr

MOBILITÉ

VÉLO, BUS, COVOITURAGE... DÉPLOIEMENT DES STATIONS DE MOBILITÉ

En fin d'année, les premières stations de mobilité seront installées à Thérouanne, Fauquembergues et Saint-Omer.

Après le déploiement des Maisons de la CAPSO, c'est au tour des stations de mobilité de compléter l'offre de ces nouveaux lieux de proximité. L'enjeu est de proposer des services de mobilité complémentaires, accessibles pour tous et adaptés au milieu rural. Plusieurs services seront proposés :

- **Un arrêt de transport à la demande** (TAD).
- **Un service de vélo libre-service** proposant des vélos à assistance électrique en location courte durée,
- **Un garage à vélo sécurisé** permettant d'assurer un stationnement sécurisé aux usagers pour poursuivre leurs déplacements en mobilite partagée ou en commun,
- **Un véhicule en autopartage** accessible 24h/24 et 7j/7 avec borne de recharge rapide,
- **Une ligne de covoiturage** (reliant la commune desservie au pôle urbain de Saint-Omer).

Cinq stations de mobilité seront au total déployées dans l'agglomération. Les stations d'Aire-sur-Lys et d'Eperlecques arriveront sur le territoire en 2024.

MOBILITÉ

OPÉRATION SAVOIR ROULER À VÉLO DANS LES ÉCOLES DE LA CAPSO

À l'instar du « savoir nager » proposé aux écoles du territoire et développé sur les différentes piscines du secteur, la CAPSO s'est engagée, depuis la rentrée de septembre 2023, dans le dispositif « Savoir Rouler à Vélo ».

Cette démarche fait également écho au plan vélo, déployé à l'échelle du territoire, qui promeut et dynamise la mobilité douce. Elle repose sur plusieurs thématiques : les services, les aménagements, l'information et la sensibilisation.

Le Savoir Rouler à Vélo, c'est quoi ?

Il s'agit d'un dispositif permettant aux enfants de bénéficier des connaissances nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour leur entrée au collège.

En 10 heures d'apprentissage, le Savoir Rouler à Vélo permet aux enfants de 6 à 11 ans de devenir autonome à vélo, de pratiquer une activité physique et de se déplacer de manière écologique et économique en toute sécurité.

Ce programme allie théorie et pratique avec des temps en classe axés sur la connaissance des règles de conduite et des exercices de mise en situation dans la cour de l'établissement. Il est décomposé en 3 étapes :

- **1ère étape, savoir pédaler :** maîtriser les fondamentaux du vélo en acquérant un bon équilibre et apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.
- **2ème étape, savoir circuler :** découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé en roulant et en communiquant en groupe pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route.
- **3ème étape, savoir rouler à vélo :** circuler en situation réelle en apprenant à rouler en autonomie sur la voie publique et en s'appropriant les différents espaces de pratique.

À qui s'adresse ce dispositif ?

Dans sa phase de test et pour commencer, ce dispositif a été proposé pour cette année scolaire à 3 écoles par trimestre à raison de 4 interventions de 2h30 par établissement. Cette année sont inscrites au dispositif les écoles primaires d'Audincthun, Bomy, Belinghem, Nordausques, Thiembronne, ainsi que l'école de la Basse Meldyck d'Arques, l'école Jules Ferry d'Aire-sur-la-Lys, le RPI 144 de Mentque-Norbecourt et l'école Léon Blum de Saint-Martin-lez-Tatinghem.

PAS DE DOUTE SUR LA PRATIQUE

"*Nous avons souhaité inscrire la classe au dispositif savoir rouler à vélo pour apprendre la sécurité routière aux enfants.*" explique Anne-Sophie Tetu, directrice de l'école primaire de Bomy. En effet, ce petit village d'environ 700 habitants est l'exemple type d'une commune où les enfants sont habitués à faire du vélo depuis leur plus jeune âge. Certains d'entre eux viennent même à l'école en deux-roues lorsque la météo le permet.

ALLER AU COLLÈGE À VÉLO

"*Pour certains enfants, la peur de monter sur un vélo s'est vite transformée en envie de continuer dès la deuxième séance*" détaille Tony Béclin instituteur de l'école Basse Meldyck de Arques. En effet, le collège Pierre Mendès-France d'Arques se trouve à moins de 10 minutes à vélo du secteur de la Basse Meldyck. Un bel exemple pour sensibiliser les enfants à la mobilité douce et pourquoi pas se rendre au collège à vélo.

DÉCRYPTAGE

Création de carte d'identité et passeport

Vous souhaitez faire ou refaire votre carte nationale d'identité ou votre passeport ? La CAPSO vous facilite les démarches et accompagne financièrement les communes proposant ce service. Les communes d'Arques, Eperlecques et Thérouanne se sont ainsi dotées d'un dispositif de recueil des demandes, pour compléter le réseau des communes déjà équipées (Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys et Fauquembergues).

1 Faire une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (ants.gouv.fr)

- **Se connecter soit via France connect ou via son compte personnel**
- **Possibilité de payer le timbre fiscal en ligne**

Les agents France services et les conseillers numériques de la CAPSO peuvent vous aider à faire la pré-demande.

2 Prendre rendez-vous dans un lieu proposant le service

- **Prendre un rendez-vous en ligne sur le site rdv360** ou en prenant contact par téléphone auprès des communes ou des Maisons de la CAPSO proposant le service.

3 Retirer son titre

- **Avec ou sans rendez-vous**

17 000

titres réalisés sur le territoire de la CAPSO depuis janvier 2022

Les lieux où se rendre :

> Maison de la CAPSO de Thérouanne (Maison de la Morinie)
> Maison de la CAPSO de Fauquembergues (Enerlya)
> Maison de la CAPSO d'Eperlecques
> Mairie d'Arques
> Mairie d'Aire-sur-la-Lys
> Mairie de Saint-Omer

Le jour du rendez-vous

- **Pour un renouvellement ou une première demande de carte nationale d'identité :**

- Ramener la prédemande
- L'ancienne carte d'identité (ou la déclaration de perte/vol et un timbre fiscal de 25€) ou l'acte de naissance si la commune est non dématérialisée
- Le livret de famille ou acte de mariage (pour tout changement d'état civil)
- Une photo d'identité, datant de moins de six mois
- Un justificatif de domicile de moins d'un an

- **Pour un renouvellement de passeport :**

- Les mêmes documents, avec un timbre fiscal de 86€ pour les adultes, 42€ pour les enfants de 15 à 17 ans, 17€ pour les mineurs de moins de 15 ans.
- L'ancien passeport s'il s'agit d'un renouvellement.

ZOOM SUR...

La Maison de l'Habitat,

Toutes les clés pour bien vous loger !

Le 3 avril dernier, le Guichet Unique d'information sur l'Habitat de la CAPSO créé il y a plus de sept ans a laissé la place à la Maison de l'Habitat. Porte d'entrée des particuliers et des professionnels sur leurs questions en lien avec le logement, ce nouveau lieu dispose de nouveaux espaces et outils pédagogiques. Ses enjeux ? Fédérer les professionnels de l'habitat autour d'un projet partagé (réseau d'artisans...), accompagner tous les porteurs de projet qu'ils soient locataires ou propriétaires et informer les habitants sur les politiques et dispositifs mis en œuvre par la CAPSO et ses partenaires. Pas de doute, vous y trouverez toutes les clés pour bien vous loger !

" Dans un contexte difficile du marché immobilier, l'effort consacré au parc social est plus que nécessaire."

Pierre Evrard
Vice-président de la CAPSO, chargé de l'habitat, du renouvellement urbain et de la politique du logement

HABITAT

"L'action de l'intercommunalité se veut partenariale"

Pierre Evrard, vice-président chargé de l'habitat, du renouvellement urbain et de la politique du logement, revient sur les enjeux du nouveau programme de l'habitat.

Comment définissez-vous la politique de l'habitat de la CAPSO ?

Historiquement, la communauté d'agglomération a toujours mené une politique volontariste en matière d'habitat. Cette stratégie a pris de nombreuses formes répondant ainsi aux besoins de ses habitants et aux priorités de l'Etat qui demeure le principal acteur dans ce domaine. On peut mettre en avant les programmes de lotissement ou de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), les programmes d'amélioration de l'habitat, l'animation de la Conférence Intercommunale du Logement, les actions en faveur des plus démunis... L'habitat a ceci de particulier qu'il mobilise de nombreux partenaires interagissant sur le territoire : Etat, Conseil régional et départemental, communes, ... mais également des acteurs institutionnels comme l'Agence Nationale de l'Habitat, la CAF du Pas-de-Calais, les organismes HLM, voire les associations présentes et très actives dans l'Audomarois. A cette liste, il est indispensable d'y associer les acteurs privés qui au quotidien font émerger et accompagnent de nombreux projets.

La CAPSO s'est dotée d'un nouveau programme de l'habitat 2023-2028. Comment s'est déroulé son élaboration ?

Nous avons travaillé pendant 2 ans avec l'ensemble des acteurs du logement et les représentants des 53 communes de l'agglomération. Quatre ambitions, affichées par l'intercommunalité ont fait consensus : mieux répondre aux besoins en logement des habitants, mobiliser prioritairement le parc existant pour produire des logements, anticiper la trajectoire imposée vers le Zéro Artificialisation Nette, intégrer dans la politique de l'habitat les enjeux relatifs à l'environnement, la santé et la qualité de vie.

Quel est son programme d'actions ?

La CAPSO va mobiliser pour ces six prochaines années un budget de 14 M€. 7,8 M€ seront consacrés à la rénovation du parc privé existant. Le partenariat avec l'ANAH, déjà engagé, sera poursuivi. Depuis 6 ans, plus de 1 000 logements ont été déjà rénovés ou adaptés à la perte de mobilité et leurs propriétaires ont pu obtenir des aides de la CAPSO. Cet effort sera maintenu, voire amplifié. Le soutien à l'accession à la propriété des jeunes ménages dans le parc existant sera également maintenu, car de nombreux maires y sont attachés. Dans un contexte difficile du marché immobilier, l'effort consacré au parc social est aussi plus que nécessaire. 4,5 M€ sont ainsi dévolus à la construction et à la rénovation du parc existant. La qualité de ces logements est une préoccupation majeure.

Depuis le 3 avril dernier, le GUIH est devenu la Maison de l'Habitat, pourquoi cette transformation ?

Le Guichet Unique d'Information sur l'Habitat, créé en 2016, a été une totale réussite puisque plus de 6000 personnes par an contactent ce service intercommunal. En sept ans, la demande a évolué, l'offre de service s'est étoffée et le GUIH manquait de place pour répondre de manière satisfaisante aux diverses sollicitations. Les nouveaux locaux, situés place Victor Hugo à Saint-Omer disposent de salles de permanences en plus grand nombre, de nouveaux outils pédagogiques (maquettes, écrans tactiles, fiches pédagogiques, etc) et nous permettent d'accueillir les habitants dans de meilleures conditions ainsi que les nombreux partenaires qui réalisent des permanences chez nous. Ce changement d'adresse a également été l'occasion de rendre plus lisible et de simplifier le nom de cet équipement communautaire.

La Maison de l'Habitat en chiffres

1241 rendez-vous individuels

2 200 personnes accueillies

Ma Prime Rénov'
1900 *dossiers accordés*

Le Conseil France Rénov'
490 projets accompagnés

Aide à l'accession à la propriété
42 jeunes ménages aidés

Aide à l'adaptation des logements
65 dossiers engagés

ZOOM SUR...

De nombreux dispositifs pour rénover votre bien...

Réaliser des économies, améliorer le confort d'hiver et d'été, baisser ses consommations énergétiques sont des enjeux qui poussent de nombreux propriétaires à réaliser des travaux. En fonction de votre projet et de votre situation, la Maison de l'Habitat vous oriente vers les nombreuses aides mobilisables.

////////////// PRIMO ACCÉDANTS

Aide aux jeunes ménages pour l'achat du premier logement

Si vous avez moins de 31 ans, que vous achetez pour la première fois votre résidence principale, que celle-ci a été construite avant 1948 et que vous avez un projet de travaux d'au moins 4 000 € HT, vous pouvez bénéficier d'une aide de la CAPSO d'un montant de 4 000 € et d'une aide communale d'au moins 2 000 € (sous réserve de participation de la commune à ce dispositif). Depuis la mise en place du dispositif d'aide aux primo-accédants, le 1er janvier 2016, plus de 700 ménages ont bénéficié du dispositif.

Conditions à respecter

- Être âgé de moins de 31 ans
- Ne jamais avoir été propriétaire
- Le logement doit avoir été construit avant 1948
- Réaliser des travaux de 4 000€ HT minimum
- Acheter un bien dans une commune qui participe au dispositif

Plus d'infos

Maison de l'Habitat
7 Place Victor Hugo
à Saint-Omer
03 74 18 22 20
> Le lundi de 10h30 à 12h - 13h30 à 17h
Du mardi au vendredi : 9h à 12h - 13h30 à 17h

Maison France Services
Pôle Saint-Jean-Baptiste
Rue de Saint-Omer, à Aire-sur-la Lys
> Mercredi de 15h45 à 17h30
Sur rendez-vous | 03 21 74 22 75

Espace France Services d'Eperlecques
5, la Place à Eperlecques
> 2e jeudi du mois de 13h30 à 15h
Sur rendez-vous | 03 74 18 23 51

Enerlya - Maison de la CAPSO
30 Avenue Roland Huguet à Fauquembergues
> 1er et 3e mercredi du mois
Sur rendez-vous | 03 74 18 20 03

Maison de la Morinie
6 Place de la Morinie à Thérouanne
> 2e et 4e mercredi du mois de 13h45 à 15h
Sur rendez-vous | 03 74 18 20 04

////////////// TRAVAUX D'ADAPTATION

Adoptez un logement adapté !

Pour les travaux d'adaptation ou de perte d'autonomie, en fonction de vos ressources, vous pourrez être accompagné dans votre projet. Une aide financière de la CAPSO est mobilisable en cas de non-éligibilité aux aides de l'ANAH. Ainsi, sous réserve de disposer d'un rapport d'un ergothérapeute indépendant (coût pris en charge à 50%), une aide de 50% des travaux HT dans la limite de 1 000 € pourra être mobilisée.

Conditions à respecter

- **Avoir plus de 60 ans ou être en situation de handicap**
- **Réaliser des travaux favorisant votre indépendance, votre sécurité et facilitant votre vie dans le logement.**
- **Ne pas être éligible aux aides de l'ANAH**

> L'aide est versée sur présentation des factures acquittées.

inHari

Des permanences pour vos demandes d'aides à la rénovation

À compter du 1er octobre, les permanences d'INHARI pour les demandes d'aides Anah dans les Maisons de la CAPSO se feront sur rendez-vous.

Documents à apporter pour le premier rendez-vous :

- **Dernier(s) avis d'imposition sur les revenus du foyer**
- **Devis, le cas échéant.**

////////////// OPÉRATEURS NATIONAUX

L'aide « Santé et Sécurité » dans le logement

Depuis 2022, la CAPSO a mis en œuvre une nouvelle aide afin d'accompagner les ménages propriétaires occupants ayant un besoin de travaux concernant :

> La création ou la mise en sécurité d'une installation d'eau, de gaz ou d'électricité ;

> L'élimination de matériaux dégradés ou parasites, considérés comme dangereux et nocifs pour la santé (peinture au plomb, amiante, mérule, termites, etc.).

Le montant de l'aide est de 30% du coût des travaux HT sur les parties d'habitation de l'immeuble dans la limite de 4 500 € de subventions.

Critères d'éligibilité

- **Être propriétaire de sa résidence principale ;**
- **Disposer d'un diagnostic technique relevant les désordres ;**
- **Répondre aux critères de ressources de l'ANAH de l'année en cours.**

La mobilisation de l'aide fait l'objet d'un accompagnement par un opérateur désigné par la CAPSO. Son coût est pris en charge par la collectivité.

////////////// OPÉRATEURS NATIONAUX

France Rénov', la rénovation énergétique pour tous !

France Rénov' est une marque créée par les services de l'Etat en 2022 et qui regroupe l'ensemble des dispositifs d'accueil, de conseil et d'accompagnement des particuliers (propriétaires occupants, bailleurs, syndicats de copropriétaires) dans leur projet de rénovation.

Il s'agit d'un service public gratuit et indépendant. Il vous aide à concevoir votre projet, vous permet de mobiliser les aides financières auxquelles vous avez droit et vous oriente vers les professionnels compétents.

Pour cela, un seul parcours : contactez l'accueil de la Maison de l'Habitat. En fonction de votre situation, votre projet et vos ressources, vous serez orienté vers l'interlocuteur le plus à même de vous conseiller, voire de vous accompagner dans votre projet.

ZOOM SUR...

... Et pour bien vous loger

Lutter contre l'habitat indigne, louer un logement social, informer les plus jeunes sur le logement... la Maison de l'Habitat regroupe plusieurs services dont l'offre s'étend également aux Maisons de la CAPSO, en voici quelques uns.

////////////// LOGEMENT SOCIAL

Bénéficiez d'un logement locatif social

Vous recherchez un logement à louer ? Vous êtes peut-être éligible à l'attribution d'un logement locatif social. En 2022, 561 logements ont été attribués sur l'agglomération. Afin d'accueillir, d'informer, de conseiller et d'orienter les demandeurs dans leur démarche, la CAPSO et ses partenaires ont créé le service d'information et d'accueil des demandeurs de logement social.

Conditions à respecter

- Être de nationalité française ou être admis à séjourner régulièrement en France
- Louer le logement en tant que résidence principale
- Ne pas dépasser un niveau de ressources déterminé

Comment enregistrer sa demande ?

- Je peux saisir ma demande directement en ligne sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr
- Je peux me rendre à la Maison de l'Habitat ou dans un guichet d'enregistrement
- Je peux déposer mon formulaire rempli accompagné des pièces justificatives dans une des structures du service d'information et d'accueil des demandeurs.

////////////// INSPECTEURS DE SALUBRITÉ

Lutte contre l'habitat indigne

Au sein de la Maison de l'Habitat, des inspecteurs de salubrité sont chargés de lutter contre l'habitat indigne. Leurs missions ? Détecter les logements présentant des risques pour la santé ou la sécurité des occupants, lutter contre les marchands de sommeil, mettre en conformité une partie du parc privé ne répondant pas ou plus aux critères de décence ou encore accompagner les propriétaires dans la mise aux normes d'un logement ou d'un immeuble avant de les louer. Les inspecteurs de salubrité accompagnent également les communes dans le contrôle et l'évaluation technique de la conformité des logements locatifs. Depuis 2016, plus de 1 000 dossiers ont été ainsi traités par le service.

Qui est concerné ?

Tous les locataires qui, après l'avoir signalé à leur propriétaire souhaitent faire constater des désordres dans leur logement.

Comment ça marche ?

Toute personne est susceptible de signaler un logement dégradé. Une visite des lieux par les inspecteurs de salubrité est organisée. Une procédure est ensuite engagée en fonction de l'état de dégradation (non-décence, insalubrité, impropre à l'habitation, etc.).

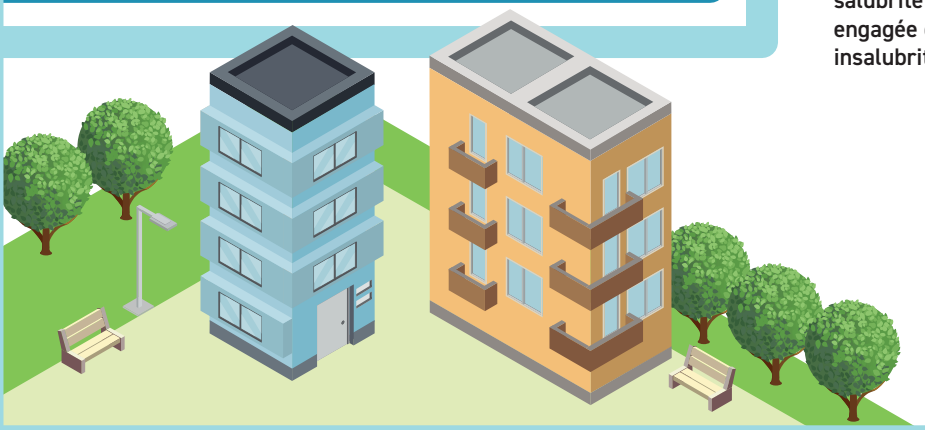

TON LOGEMENT IDÉAL AVEC LE CONCOURS EXPRIM'TOÎT !

Chaque année, dans le cadre de la semaine du logement des jeunes, le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) organise le concours Exprim'toît, ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans. Le but ? Exprimer de façon artistique, par le biais d'une photo, d'une vidéo, d'une maquette, d'un dessin, ses envies et sa vision du logement, avec à la clé des chèques Happy Kdo à remporter. Cette année, les créations des participants ont donné lieu à une exposition à la Maison de l'Habitat. Une belle initiative pour sensibiliser à la fois les citoyens, les élus et tous les acteurs du secteur de l'habitat à la question du logement des jeunes.

////////////// ACCOMPAGNER LES JEUNES

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)

Vous avez entre 16 et 30 ans ? Vous souhaitez avoir plus d'infos sur le logement ? Le CLLAJ accueille, informe et oriente les jeunes sur la recherche, l'accès et le maintien dans un logement. Il peut également vous assister dans le montage d'un dossier d'aides financières, apporter des conseils sur la gestion d'un budget, et enregistrer des demandes de logement social. Des ateliers collectifs sur la thématique logement sont régulièrement proposés. Le CLLAJ intervient sur le territoire de la CAPSO et de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres.

Permanences sur rendez-vous

à Aire-sur-la-Lys, Fauquembergues, Lumbres et Saint-Omer

De nombreux partenaires présents...

adil – Agence d'Information sur le Logement du Nord et du Pas-de-Calais
Conseils juridiques sur toutes questions relatives aux droits liés au logement et questions financières.

Pays de Saint-Omer – Agence d'Urbanisme & de Développement – Pays d'art et d'histoire
Architecte conseil de l'Agence d'Urbanisme et de Développement

Agence nationale de l'habitat – Anah
Information et accompagnement aux travaux subventionnables par l'ANAH

MaPrimeRénov' – Mieux chez moi, mieux pour la planète
France Rénov' – Le service public pour mieux rénover mon habitat
Aide à la rénovation énergétique proposée par France Rénov'

Région Hauts-de-France

Plus d'infos

Maison de l'Habitat
7 Place Victor Hugo à Saint-Omer
Du lundi au vendredi
maisonhabitat@ca-pso.fr
03 74 18 22 20

CURIOSITÉ DE TERRITOIRE

BIODIVERSITÉ

LE PLATEAU DES LANDES UN BIJOU DE (BIO)DIVERSITÉ

Entre biodiversité et histoire, le plateau des Landes est un lieu unique dans l'Audomarois. Sous l'égide d'Eden62, cette réserve naturelle, berceau du sanatorium d'Helfaut dans les années 1930, est un véritable poumon vert qui se doit d'être respecté à sa juste valeur.

Dans une volonté de préservation et de protection des milieux naturels du Pas-de-Calais, plus de 6200 hectares d'Espaces Naturels Sensibles (ENS), répartis en neuf catégories, sont confiés par le département du Pas-de-Calais, le Conservatoire du littoral ainsi que certaines communes à Eden62 qui a pour mission de protéger, aménager et sensibiliser sur ces espaces naturels.

Située sur les communes de Blendecques, Helfaut, Heuringhem et Racquinghem sur une surface de près de 200 hectares, la Réserve Naturelle Régionale du Plateau des Landes (1) fait partie de ces lieux hors du commun où la nature règne en maître. Dès les années 80, elle fut désignée Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et Réserve Naturelle volontaire, puis Régionale en 2009.

Au delà de la Réserve Naturelle Régionale, les communes de Wizernes et de Wardrecques abritent également des terrains classés au titre de la politique Espaces Naturels Sensibles par le Département du Pas-de-Calais.

La nature géologique du sol octroie à ce site une multitude de milieux naturels rares avec diverses landes ainsi qu'un important réseau de mares et d'étangs qui sont le refuge d'espèces rares et menacées comme la salamandre tachetée (2) mais aussi la bruyère à 4 angles (3).

(1)

(2)

L'entretien du site se veut le plus naturel qu'il soit grâce à une fauche tardive mais aussi à l'aide du pâturage qui a fait ses preuves par le passé. Ainsi, lors d'une balade on peut y croiser des moutons de plusieurs espèces, des poneys Dartmoor mais aussi des ânes qui entretiennent instinctivement cet environnement exceptionnel.

Depuis le mois d'octobre, passerelles, clôtures et enclos ont été rénovés pour le plus grand bonheur des promeneurs par Eden 62, en partenariat avec la MIPE du Pays de Saint-Omer (Maison de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi) qui œuvre en faveur de l'insertion professionnelle.

D'un point de vue historique, sur un des neuf sentiers du plateau (4), le sentier de la colonne, on peut découvrir un obélisque classé monument historique érigé en 1842 en l'honneur du Duc d'Orléans, fils aîné du roi Louis Philippe. En effet, à la fin du XIX^{e} siècle, le duc, Ferdinand Philippe d'Orléans de son nom, venait régulièrement inspecter ses troupes armées installées au camp d'Helfaut. Il mourra tragiquement d'un accident de calèche alors qui se préparait à partir pour Saint-Omer.

(3)

(4)

En savoir plus

Expositions, animations et conférences sur les richesses naturelles du Pas-de-Calais.

La Grange Nature
Rue du Romelaëre à Clairmarais
03 21 38 52 95

ENVIRONNEMENT

Des pratiques éco-responsables pour mieux trier les déchets à l'école

Sensibiliser les élèves au tri des déchets et au compostage, c'est une des missions du service environnement de la CAPSO, qui intervient régulièrement dans les établissements scolaires du territoire.

Le gaspillage alimentaire, le recyclage du textile, le suremballage, l'économie circulaire du papier-carton... Toute l'année, les services de la CAPSO proposent plusieurs animations pour amener les élèves à adopter les bons gestes et les bons réflexes. En 2022, 31 établissements ont bénéficié de 115 animations sur le thème du tri, soit 2 427 scolaires sensibilisés. En complément de ces animations, les établissements sont également engagés dans des démarches pour mieux trier et éviter le gaspillage alimentaire. C'est le cas du collège René Cassin de Wizernes, où le tri fait partie de la politique de l'établissement. "*Les élèves trient eux-mêmes leurs déchets. Pour 90% d'entre eux, c'est acquis*", explique Alexandre Lebriez, le chef de cuisine du collège. Des initiatives sont également mises en place avec l'aide des professeurs et des éco-délégués pour impliquer les élèves dans le processus de tri. "*On a installé une table de troc où ils peuvent déposer les produits qu'ils n'ont pas mangés sur la table (yaourt, fromage...), et un autre élève peut le récupérer s'il a encore faim.*" Pour diminuer la quantité de déchets, le chef de cuisine prend aussi en compte l'appétit des enfants. "*Ils ont le droit de dire aujourd'hui je n'ai pas beaucoup faim ou j'en veux un peu pour goûter. Pour éviter le gaspillage du pain, on est également passé de deux à une tartine par enfant, ce qui a diminué par deux le poids de déchets*".

> ***" Pour éviter le gaspillage alimentaire, on a notamment mis en place une table de troc. "***

Les déchets alimentaires, partent ensuite dans les composteurs mécaniques, installés gratuitement par les services de la CAPSO. *"Les élèves mettent ce qui est compostable dans la bonne poubelle. Ça représente entre 10 et 20 kilos par jour"*, explique le chef de cuisine. En 2022, 66 tonnes de biodéchets ont ainsi été valorisées en compost dans les différents établissements scolaires du territoire.

19

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU TERRITOIRE SONT ÉQUIPÉS DE COMPOSTEURS MÉCANIQUES afin de valoriser les biodéchets des déchets de cantine.

Pour sensibiliser dès le plus jeune âge à la pratique du compostage, la CAPSO met également à disposition des composteurs pédagogiques ayant un projet pédagogique ou souhaitant s'engager sur des pratiques éco-responsables à l'école.

TALENTS D'ICI

SAINT-OMER

En Barque Marco, une application GPS pour naviguer dans le marais et bien plus encore...

Coworker à La Station, Marie Matte développe une application pour se repérer dans le marais et sensibiliser les utilisateurs au patrimoine local.

C'est lors d'une balade en barque, que tout a commencé. "*Je me promenais en barque dans le marais avec mon mari et on s'est perdu. On s'est dit en rigolant qu'il faudrait créer un GPS pour le marais*". L'idée germe alors dans la tête de cette amoureuse de la nature qui commence ses recherches. "*Que ce soit en France, ou même dans une des plus grosses zones de marée au monde, en Floride, je n'ai pas trouvé de système de navigation GPS sur l'eau*". Architecte paysagiste à son compte, Marie Matte crée alors sa deuxième société, dédiée à l'application mobile "En barque Marco". Un clin d'œil au surnom de son conjoint, qui a fait naître l'idée et qui la suit dans l'aventure en tant qu'associé sur le projet.

"L'idée, c'est d'explorer d'autres façons de voyager, de reconquérir les cours d'eau."

Attachée à son patrimoine local, Marie Matte veut faire de l'application plus qu'un simple GPS. "*Le marais a été construit par l'homme et il a besoin de l'homme pour perdurer. Il y a une faune, une flore qui se sont développées autour de ça. Si on veut sensibiliser et inciter les gens à en prendre soin, il faut leur expliquer pourquoi.*" L'accès à différents points d'intérêt seront également géolocalisables : aires de pique-nique, restaurants, débarcadères... *"L'idée c'est d'explorer d'autres façons de voyager, de reconquérir les cours d'eau."* Car Marie ne souhaite pas s'arrêter au marais. Le but de l'application, qui sera communautaire, est d'être utilisé sur d'autres secteurs comme "*les hortillonnages à Amiens ou le marais poitevin*" par exemple.

Un projet éco citoyen, qui lui a valu d'être récompensée du Trophée de la réserve de biosphère du marais audomarois, en octobre dernier. *"Le but du projet c'est aussi de travailler en lien avec les acteurs du territoire comme le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale, la LPO, l'Office de tourisme du Pays de Saint-Omer..."*. Une première phase de test a vu le jour cet été. *"Ça me permet d'avoir les avis des utilisateurs et de les intégrer dans le développement de l'application"*. La version définitive est prévue pour le printemps 2024.

En savoir plus

↘ **En Barque Marco**
www.enbarquemarco.fr

TALENTS D'ICI

////////////// HOULLE

Kevin Gambin, champion de France de sculpture sur glace

Il y a quelques semaines, Kévin Gamblin a décroché le titre de Champion de France de sculpture sur glace hydrique. Une belle victoire pour cet habitant de Houlle, professeur en pâtisserie-glacerie à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saint-Martin-Boulogne.

Le 5 novembre dernier, s'est déroulée la 29ème édition du Championnat de France de sculpture sur glace hydrique organisée par l'Association Nationale des Sculpteurs Français de Glace Hydrique. Cette compétition est ouverte à tous les étudiants et diplômés des métiers de bouche. Le jury se compose de Meilleurs Ouvriers de France et de champions du monde de sculpture sur glace hydrique.

C'est au détour d'une formation à la CMA d'Arras que Kévin découvre la sculpture sur glace hydrique, aux côtés de deux collègues, Philippe Gottrand et Hervé Dartois, respectivement vice-champion et champion du monde de sculpture sur glace. C'est la première fois qu'il s'exerce à cette pratique.

« J'ai été piqué par le virus givré » souligne Kévin Gamblin.

Ainsi débute cette aventure. Avec l'aide de son mentor, Hervé Dartois, et le soutien logistique apporté par la CMA, il façonne la glace, s'exerce encore et encore pour participer au championnat. Une seule épreuve : les candidats disposent de 2 blocs de glace de 100x50x25 cm, 30 minutes pour les coller puis 3 heures pour réaliser une sculpture en respectant un dessin remis au début de l'épreuve.

Pour sa toute première compétition, il décroche la médaille d'or, récompense d'un travail assidu et découverte d'une nouvelle passion.

Le 28 janvier prochain, il participera au Trophée des Glacetronomes 2024 à l'occasion du Salon SMAHRT de Toulouse, dédié aux professionnels des secteurs de la Restauration, de l'Hôtellerie et des Métiers de Bouche. Il espère intégrer l'équipe de France et participer aux championnats du Monde de sculpture sur glace hydrique en 2026. Souhaitons-lui bonne chance !

BAPSO, service des archives
Rue du Lycée à Saint-Omer
(à côté de la chapelle des Jésuites)
03 74 18 21 00
contact.bibagglo@ca-pso.fr

////////////// HISTOIRE

LES ARCHIVES DU SPORT : UN PATRIMOINE À CONSERVER ET À VALORISER

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, une grande collecte des archives du monde du sport est organisée. Le pôle archives de la bibliothèque d'agglomération se joint à cet évènement afin de recueillir des documents sur le sport dans le Pays de Saint-Omer.

Que vous soyez un sportif amateur ou professionnel, un bénévole d'une association sportive ou un supporter, vos documents (photographies, coupures de presse, archives d'associations et de clubs...) peuvent enrichir l'histoire du sport sur notre territoire.

Venez confier vos archives à la BAPSO, que ce soit en don ou en prêt pour numérisation.

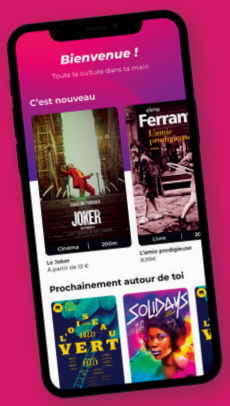

Une envie de spectacle ?

Mis en place par le ministère de la Culture, le Pass Culture te permet d'accéder à des offres culturelles à proximité de chez toi. Pour découvrir et réserver les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées...) télécharge l'application "Pass Culture", elle est gratuite ! **Tu peux bénéficier de 20€ si tu as 15 ans, 30€ si tu as 16 ou 17 ans et 300€ à tes 18 ans !**

pass Culture

↘ **En savoir plus**
www.pass.culture.fr

↘ **Retrouvez le programme en ligne sur ca-pso.fr**

La saison culturelle de l'Area

Vous êtes plutôt spectacle musical, cirque, cinéma, reportages, théâtre contemporain, de marionnettes ou d'objets ? Découvrez la programmation de la saison culturelle 2023-2024 de l'AREA à Aire-sur-la-Lys.

↘ **Renseignements :** *Contact 03 74 18 20 26 - contact.area@ca-pso.fr*

Exposition "Architecture agricole : Anciennes fermes du pays d'art et d'histoire"

Au fil d'exemples recensés par l'inventaire du patrimoine, l'exposition, agrémentée de maquettes, de photographies, de cartes et de plans, vous invite à partir à la découverte des plus beaux fleurons du patrimoine rural du Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer. Des fermes-manoirs à celles du marais audomarois, un tour d'horizon complet des formes de l'architecture agricole du territoire vous est proposé.

↘ **Infos :** ***Maison de l'archéologie à Thérouanne - Gratuit***
Renseignements au 06 43 85 15 47
maisons-pah@aud-stomer.fr

> JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

À PLUME ! PARADES ET SEXE CHEZ LES OISEAUX

SAINT-OMER - MUSÉE SANDELIN

L'exposition du moment au musée Sandelin a pour thématique la reproduction des oiseaux. Elle met à l'honneur divers aspects de ce sujet fascinant, depuis les superbes parades nuptiales des mâles paradisiers pour conquérir les femelles, jusqu'au départ des jeunes de leur nid. A cette occasion, des spécimens datant du XIXe siècle sont exceptionnellement sortis du musée Henri Dupuis, incluant mâles, femelles, jeunes, ainsi qu'une étonnante collection d'oeufs !

↘ **Renseignements :**

Tout public - Inclus dans le billet d'entrée du musée
Contact : 03 21 38 00 94 - musees-accueil@ville-saint-omer.fr

> VENDREDI 1ER DÉCEMBRE À 19H

CINÉ SOUPE

FAUQUEMBERGUES - ENERLYA

Ciné Soupe est une dégustation de courts métrages savoureusement drôles, critiques et poétiques, à découvrir seul, en famille ou entre amis et une soupe à partager pour terminer la soirée sur une note conviviale.

↘ **Renseignements et réservation :**

Tout public - Adultes : 3€ / Enfants : gratuits - 64 places
03 74 18 22 14

> SAMEDI 16 DÉCEMBRE À 17H

BRASS BAND DE NOËL

SAINT-OMER

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer - En partenariat avec la Ville de Saint-Omer et l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer

Depuis 2008, les musiciens venant de tous les Brass Bands de la région se réunissent chaque année pour interpréter des musiques de Noël, tel que cela se pratique en Angleterre. Près de 200 musiciens issus des Brass Bands, harmonies et écoles de musique de la région Hauts-de-France, de l'Ile de France, de la Haute-Normandie, de la Belgique et du Royaume-Uni seront présents pour former un « Massed Band » à cette occasion.
En cas d'intempéries, la manifestation aura lieu dans la salle Vauban.

↘ **Renseignements :**

Tout public - Gratuit
Contact : 03 74 18 20 15

OÙ SORTIR ?

MERCREDI 20 DÉCEMBRE À 15H

Nananère

ESPACE CULTUREL AREA - AIRE-SUR-LA-LYS

© Xavier Thesnon

Nana est une jeune fille curieuse et virevoltante, en proie à des émotions fortes qu'elle n'arrive pas toujours à bien maîtriser. Elle est la disciple de Yukita, un chaman farfelu vivant dans la montagne. Au cours d'un parcours initiatique empli de magie, elle apprendra au cours de ses aventures et de sa lutte intérieure à réussir à se contrôler. À travers l'initiation de Nana, nous voyageons entre deux mondes, dans un univers bucolique et fantastique teinté d'humour, mêlant les disciplines du clown et de la magie nouvelle.

Dès 3 ans - 5€

Renseignements et réservations :

03 72 18 20 26 - contact.area@ca-pso.fr

> VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 JANVIER

LES NUITS DE LA LECTURE

SAINT-OMER - BIBLIOTHÈQUE D'AGGLOMÉRATION

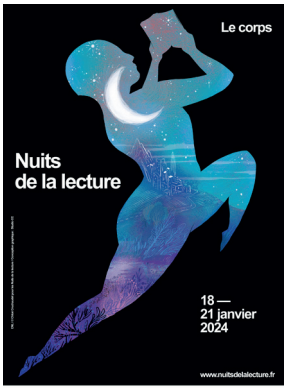

À l'occasion des 8e Nuits de la lecture, le réseau des bibliothèques de la CAPSO vous invite à partager le plaisir de lire autour de la thématique du corps. Un sujet propice aux évocations poétiques, à la découverte de polars, aux cours d'anatomie, aux découvertes des traits de caractère ou des questions de somatisation. Ce sera également l'occasion de parler de féminisme ou de relation de l'homme à la nature. Autant de pistes sur lesquelles l'équipe vous embarquera dans ces deux nuits de folies.

Renseignements et réservation:

Tout public - Gratuit

Contact : 03 74 18 21 00 - contact.bibagglo@ca-pso.fr

> SAMEDI 20 JANVIER À 18H

FACE(S)) À FACE(S), ROMAIN LELEU SEXTET

SAINT-OMER - MOULIN À CAFÉ

LA BARCAROLLE

Formation unique dans le paysage musical, le Romain Leleu Sextet unit la trompette à un quintette à cordes. Renouvelant ainsi la formule du récital « classique », sans barrières de styles ni d'époques, il propose un répertoire original de transcriptions, allant de la musique baroque à la musique populaire : Gainsbourg, Bach, Chaplin, Morricone, Gershwin...

Renseignements :

Tout public - 12€/ 10€/ 5€

Réservation : billetterie@labarcarolle.org - 03 21 88 94 80

> VENDREDI 26 JANVIER DE 18H À 21H

LA NUIT DES CONSERVATOIRES

AIRE-SUR-LA-LYS, ARQUES ET SAINT-OMER

Chaque année, la Nuit des conservatoires célèbre les arts et la culture dans les conservatoires ainsi que dans tous les autres établissements qui ont pour missions de sensibiliser, former les amateurs et les professionnels, diffuser du spectacle vivant et soutenir toutes les pratiques artistiques. Une soirée unique où vous ferez des rencontres singulières avec les élèves et enseignants du Conservatoire du Pays de Saint-Omer à Arques, Saint-Omer et Aire-sur-la-Lys.

> À 18H ET À 19H : CONTES ET HISTOIRES MERVEILLEUSES

Site de musique, Arques

Tout public – Gratuit

> À 19H : CANDELIGHT AU CONSERVATOIRE

Site de Musique, Saint-Omer

Tout public – Gratuit

> À 19H : CONFÉRENCE L'ART DE LA GRISAILLE

Site d'Arts visuels, Aire-sur-la-Lys

Tout public – Gratuit

> À 20H : ATELIER PEINTURE SUR VERRE

Site d'Arts visuels, Aire-sur-la-Lys

Dès 15 ans - 20 € par personne - 6 places - Réservation obligatoire : conservatoire.ca-pso.fr

> À 20H : TRIO VIOLON, VIOLONCELLE, PIANO

Moulin à Café, Saint-Omer

En partenariat avec La Barcarolle

Tout public - Gratuit -

Réservation obligatoire : billetterie@labarcarolle.org

Renseignements :

03 21 88 94 80 - www.labarcarolle.org

> RETROUVEZ LES PROGRAMMES DES ÉQUIPEMENTS DE LA CAPSO SUR **WWW.CALAMEO.COM**

Achetez en PAYS DE Saint-Omer.com

Pour les fêtes, il est de retour !

HAPPY KdO

+20%

Achetez des chèques cadeaux HAPPY KdO rouges et **recevez 20% supplémentaires**

(Se) faire plaisir en soutenant le commerce local sur
www.achetezenpaysdesaintomer.com

Conception : service communication CAPSO | ca-pso.fr